



## Plan suisse de vaccination 2015 : résumé

Age	Vaccinations de base									Vaccinations complémentaires		
	Diphtérie Tétanos	Coqueluche	Poliomyélite	Haemophilus Influenza type B	Hépatite B	Rougeole Oreillons Rubéole	Papillomavirus humain (HPV)	Varicelle	Grippe	Pneumo- coques	Méningo- coques	Papillomavirus humain (HPV)
2 mois					2							
4 mois					2							
6 mois					2							
12 mois												
12-15 mois					2							
15-24 mois												
4-7 ans												
11-15 ans							3	4				3
25-29 ans								4				5
45 ans												
≥65 ans	1											

Définition des tranches d'âge : 4-7 ans signifie du 4<sup>e</sup> anniversaire à la veille du 8<sup>e</sup> anniversaire.

1. Un rappel doit être effectué tous les 10 ans.
2. La vaccination contre l'hépatite B peut également être administrée aux nourrissons.
3. La vaccination contre les HPV est recommandée comme vaccination de base aux jeunes filles de 11 à 14 et complémentaire aux garçons du même âge.
4. Vaccination recommandée aux adolescents et aux adultes de moins de 40 ans n'ayant pas eu la varicelle.
5. La vaccination contre les HPV est une vaccination recommandée complémentaire pour les jeunes femmes et hommes de moins de 26 ans: après les premières relations sexuelles, la décision de vacciner doit être prise au cas par cas.

Lorsqu'une vaccination n'a pas été faite à l'âge recommandé, un rattrapage à un âge ultérieur peut être indiqué. D'autres vaccinations peuvent être recommandées en fonction de la situation personnelle (p. ex. grossesse, maladie chronique, risque accru d'exposition ou de transmission).